



ORPI Réussite Immobilière  
100 avenue de Clichy  
75017 PARIS  
Tel : 01 42 29 26 26  
reussiteimmobiliere@orpi.com

AGENCE  
REUSSITE  
OR



ORPI Valeurs Immobilières  
53 boulevard Jean Jaurès  
92110 Clichy  
Tel : 01 85 01 26 26  
valeursimmobilieres@orpi.com

### BAREME D'HONORAIRES

Valable à compter du 18 octobre 2021, du mandat N°886 en transaction, et N°18 en gestion.

#### **AUCUN FRAIS NI HONORAIRES NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT ESTIMATION OFFERTE EN CAS DE PROJET DE MISE EN VENTE**

Ces honoraires comprennent les prestations suivantes : shooting photo HD, diffusion web, visites et comptes rendus, démarches administratives et juridiques, vérification du financement et de la détermination de votre acquéreur ou locataire, et suivi jusqu'à l'acte.

| <b>VENTE</b>  | <b>LOCATION</b>   |
|---|---|
| <p>Les honoraires, après devis accepté, sont à la charge du vendeur, selon ce qui aura été prévu au mandat de vente.</p> <p>Forfait de 4 000 € TTC pour les parkings, caves et lots annexes.</p> <p>Forfait de 15 000 € TTC pour les biens inférieurs à 200 000 €</p> <p>8 % TTC pour les biens compris entre 200 001 € et 500 000 €</p> <p>7 % TTC pour les biens supérieurs à 500 001 €.</p> <p>Expertise valeur vénale : 500 € TTC.</p> <p>Viagers : 10 % TTC de la valeur vénale du bien.</p> | <p>Etats des lieux : 3 € / m<sup>2</sup> à la charge du bailleur et du locataire.</p> <p>Visites, constitution de dossiers, rédaction du contrat : 12 € / m<sup>2</sup> à la charge du bailleur et du locataire.</p> <p>Frais d'entremise et de négociation : Loyer C.C. moins (-) 15€ TTC / m<sup>2</sup> à la charge du bailleur.</p> <p>Mise en location de bureaux ou locaux commerciaux : 30 % TTC du loyer annuel HT à la charge du preneur.</p> <p>Honoraires de location d'un lot annexe : 155 € TTC à la charge du bailleur et du locataire.</p> <p>Honoraires location Hors loi du 06 juillet 1989 (Location résidence secondaire – Location à une personne morale) : 12% TTC du loyer annuel à la charge du locataire.</p> |
| <b>MANDAT DE RECHERCHE</b>  | <b>GESTION</b>  |
| <p>10 % de la valeur du bien, à la charge de l'acquéreur.</p>   | <p>Formule Confort : 6,5 % TTC des encaissements.</p> <p>Formule Sécurité : 8,5 % TTC des encaissements.</p> <p>Assurances des Loyers Impayés : 2,15 % TTC.</p> <p>Gestion Lots Annexes : 10 % TTC.</p>   |

**En cas de délégation, le montant des honoraires applicables est celui de l'agence détenant le mandat initial.**